

Roland Pourtier, Marie-Christine Doceul, Jeanne Vivet  
13 mars 2003

Les Trois rivières, 13 mars 2003

## **Migrations et conflits en Afrique**

Affluence record en ce jeudi 13 Mars à la brasserie Trois-Rivières de Lyon : plus de 60 personnes venues écouter Roland POURTIER sur ce thème bien servi par l'actualité...

Dans son introduction, Marie-Christine DOCEUL présente le parcours de Roland Pourtier et ses principaux thèmes de recherches : professeur de géographie tropicale et du développement à l'université de Paris I - Sorbonne et également depuis 2002 président de l'AGF (Association des Géographes Français). Spécialiste de l'Afrique, il a fait un détour par le Cambodge avant sa thèse d'Etat sur le Gabon. Il a publié récemment *Les villes africaines - Documentation Photographique* - 1999 et *Afriques noires - Hachette Carré Géographie* - 2001. Il a également coordonné deux numéros d'*Historiens & Géographes*, *Regards sur l'Afrique* - 2002.

La discussion de ce soir aborde le thème complexe des migrations et conflits en Afrique noire. On ne connaît que trop les conflits internes et internationaux qui touchent l'Afrique. On sait aussi que l'Afrique est le continent où il y a le plus de réfugiés (6,5 Millions peut-être). Les migrations sont de tous ordres : migrations internes à un pays (exode vers les villes, fronts pionniers), migrations internationales. La mobilité est un thème récurrent. Le « et » nous invite à réfléchir sur les interactions entre les deux termes. Qu'est-ce qu'un migrant ? Quelle est la part des migrants dans les conflits (exemple de la Côte d'Ivoire) et inversement quelle est la part des conflits dans les migrations de population ? Est-on dans une situation de type « Balkans » où s'entretient le cercle vicieux : migrations -> conflits -> migrations ?

Roland POURTIER commence par récuser cette comparaison : « Laissons la balkanisation aux Balkans ! ». Il se propose d'étudier les relations complexes entre les deux termes ; les migrations sont à la fois causes et conséquences des conflits. Il donne une définition assez large du terme de conflit. En effet, il ne faut pas négliger les conflits quotidiens, les conflits d'usage pour un territoire. De même, par migrant, on entend toutes les personnes qui se déplacent, que ce soit volontaire ou non. Les migrations sont à l'origine de tensions dès que le territoire est déjà exploité, approprié. On peut déjà citer le conflit traditionnel qui oppose pasteurs et paysans avec cette migration temporaire, la transhumance. Se pose aussi la question des fronts pionniers ; il s'agit là de migrations plus durables. On observe souvent une pression des lieux émetteurs sur les espaces récepteurs. Enfin, c'est principalement les rapports entre autochtones et allochtones qu'il choisit de traiter ce soir.

Roland POURTIER débute alors son exposé en faisant un bref rappel de la situation en Afrique. C'est un continent marqué par l'instabilité et la mobilité des populations. « L'Afrique bouge ».

1. Une tradition ancienne de déplacements. On peut encore aujourd'hui observer les effets des grandes migrations historiques. ainsi les Bantous ont investi presque la totalité de l'Afrique du Sud il y a de cela 2000 ans plus proche, la traite a profondément modifié la géographie de la

population en Afrique. Ces migrations ont été très perturbantes pour le devenir du continent. Se sont opposés alors des espaces refuges (le pays Dogon par exemple) et des espaces vidés de leur population (Congo). également les mouvements successifs des populations Loubas au Congo ou encore le Grand Trek des Boers.

2. Conflits et migrations. L'Afrique est le continent des réfugiés, il faut prendre le terme au sens large et non pas la définition du HCR selon laquelle il faut qu'il y ait franchissement de frontières. On peut être réfugié dans son propre pays, insiste-t-il. Les chiffres varient beaucoup, du fait notamment de la situation temporaire des réfugiés. En 1995, on en compte jusqu'à 10 millions. L'Afrique regroupe entre 30 et 40% des réfugiés dans le monde. Ceci traduit bien la crise politique profonde que traverse le continent. Roland POURTIER s'arrête alors sur le conflit rwandais qui a été un des plus médiatisés. Il explique les mécanismes de fuite et de militarisation dans les camps qui sont suivis de tentatives de reconquête du pouvoir. Cette guerre a mené sur les routes et dans les camps de réfugiés jusqu'à 1 million de personnes en 1994. Dans les camps du Kivu (Zaïre) par exemple, ces migrations forcées créent des « abcès de fixation de tous les dangers » car c'est dans les camps même que militaires et miliciens cherchent à reconstruire des forces armées. Quand les camps du Kivu furent éliminés, 5 à 600 000 réfugiés retournèrent au Rwanda, 3 à 400 000 furent massacrés, et d'autres s'enfoncèrent dans la forêt pour devenir mercenaires au Congo, en Angola ou en République Centrafricaine. Roland POURTIER souligne alors le fait que les déplacements de population constituent en eux-mêmes un facteur de conflit supplémentaire. C'est le même processus au Liberia où l'on a « mise sur le marché » de soldats sans avenir qui agissent aujourd'hui dans l'ouest de la Côte-d'Ivoire du côté de l'armée gouvernementale. Il donne alors un nouvel exemple de déplacement au sein d'un même pays : le Zaïre. Ceci pour illustrer le fait que l'on puisse être réfugié dans son pays. Il y a eu en effet des flux migratoires entre la plaine du Kassai et les mines du Katanga. Lorsque les gens du Kasai, les Loubas, sont devenus majoritaires dans les mines, ils ont été considérés comme des allochtones, des étrangers : « ils viennent prendre notre pain »...Ceci a engendré des massacres inter-ethniques et de nouveau la fuite des Loubas dans leur région d'origine. Il y a bien une géographie fluctuante. « L'Afrique bouge, dans beaucoup de régions ». Les groupes menacés ont constitué des diasporas à l'intérieur du continent (ex : les Guinéens de la Guinée de Sékou Touré en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon. Des conditions économiques difficiles sont aussi à l'origine de flux migratoires vers l'Europe, vers les USA ou même vers Dubaï et l'Asie du Sud Est. Il existe des réseaux, comme ceux des Wolofs qui sont très bien organisés.

3. Les relations entre autochtones et allochtones La transition s'opère en reprenant rapidement l'exemple des Loubas qui illustre bien le phénomène d'irréductibilité à accepter une population d'origine étrangère même au sein d'un Etat. On peut maintenant s'attarder sur la Côte d'Ivoire où la guerre civile est directement liée avec le phénomène de migrations. Roland POURTIER replace alors ce conflit dans un contexte économique et politique général. Depuis les années 1950, la Côte d'Ivoire a connu une grande période de croissance économique si bien qu'on a parlé de « miracle ivoirien ». Ce pays apparaissait au sein de la sous-région comme un véritable eldorado. La CI est ainsi devenu le premier foyer d'immigration de tout le continent. Ceci est étroitement lié au développement des cultures de plantations (café, cacao). Depuis les années 1930 a débuté un front pionnier au sud du pays ; les populations sahéennes, du nord (du plateau Mossi notamment) cherchant à s'installer dans ces régions. Le Sud de la CI a donc été un lieu d'accueil du fait de conditions écologiques favorables. Durant la colonisation, la France, dans une politique de mise en valeur de ces territoires, a encouragé ces flux de populations vers les exploitations agricoles. La Haute-Volta est ainsi devenu un grand foyer d'émigration. A cette époque, il s'agissait de migrations internes puisque tout le monde était

« sujet » et qu'une partie de la Haute-Volta était intégrée à la CI. Outre cette migration de travailleurs agricoles, la France a fait appel à des fonctionnaires béninois et sénégalais. Les « évolués » ivoiriens, critiquant cette présence, ont dès les années 1930 créé « l'Association de défense des intérêts des autochtones de CI ». Le terme « autochtones » a donc des racines anciennes. Le troisième type d'immigrés est constitué par les commerçants Dioulas. N'ayant pas d'équivalent local, ils sont au départ mieux acceptés, mais déjà des préjugés pèsent sur eux. Ce sont les « hommes du nord », les musulmans, les « hommes en boubou ». Aujourd'hui, ils sont victimes de discriminations, qu'ils soient de nationalité ivoirienne ou non, perçus comme un cheval de Troie qui apporte l'Islam pour déstabiliser les régions chrétiennes du sud. Il faut souligner l'ambiguïté du terme d'« étranger » à l'époque coloniale : l'étranger c'est le non originaire, celui qui vient d'ailleurs. Il ne s'agit donc pas d'un problème de nationalité au départ. Ainsi les Bbaoulés (ethnie majoritaire en CI) sont aux yeux des habitants du sud comme les Krous, des étrangers. En 1960, Houphouët-Boigny dirige le pays. Il a une vision de la CI comme du « pays de la porte ouverte », aussi favorise-t-il, comme les Français en leur temps, les flux migratoires vers les plantations. Il accorde même le droit de vote aux étrangers, ce qui lui assure une clientèle électorale. Les conséquences politiques sont explosives : même si l'on refuse la notion de seuil, on constate qu'au-delà d'une certaine limite, cela crée des déséquilibres. En CI, d'après le recensement de 1998, on recense plus de 25% d'étrangers et beaucoup plus dans certaines régions, soit plus de 4 millions de personnes sur une population de 15 millions. Si l'on ajoute les Ivoiriens d'origine étrangère, on atteint 40%. Par ailleurs, 50% au moins des étrangers sont nés sur le sol ivoirien. Cette seconde génération pense donc avoir des droits à rester dans le pays. Ces étrangers sont aujourd'hui presque tous au sud et au sud-ouest (seulement entre 5 et 10% sont au nord). La question est donc très localisée géographiquement. Ces immigrés sont pour la 1/2 des Burkinabés, ce qui représente 2 millions de personnes. Les Maliens représentent 20%. Le reste étant réparti entre les Guinéens, les Sénégalais, les Ghanéens... Le secteur rural absorbe 60% des travailleurs. Ceci est original puisque le plus souvent c'est dans les villes que se fixe la population immigrée. La réussite économique de la CI s'est faite grâce à ces travailleurs étrangers. C'est grâce aux capitaux dégagés qu'ont pu être construites Abidjan, « le petit Manhattan », et Yamoussoukro. C'est la question foncière qui est au cœur du problème de la relation entre autochtones et allochtones. Aujourd'hui, « la terre est finie », on ne peut plus partager. Les conflits pour la terre se développent et on se tourne vers le droit foncier. Il faut rappeler la politique d'Houphouët-Boigny qui en 1963 déclare que « la terre appartient à celui qui la met en valeur ». Ceci installe les régions de migrations dans l'ambiguïté foncière. En effet, cela entre en contradiction avec le droit coutumier qui reconnaît la prééminence du premier défricheur, du premier occupant. Les droits fonciers restent attribués à un lignage. Il y a donc superposition de droits qui opposent l'antériorité, renforcée par la dimension sacrée accordée à la terre et le droit d'usage. Pendant des décennies, le sud, sous-peuplé avait besoin de main d'œuvre. Les terres étaient déléguées aux travailleurs en quelque sorte. Comme il s'agit de cultures pérennes (30 ou 40 ans pour un cacaoyer), celui qui les a plantées s'estime propriétaire des arbres. Les tensions sont apparues lorsqu'il n'y avait plus assez de réserves foncières disponibles. Les propriétaires coutumiers ne pouvant plus vivre de cette rente foncière ont cherché à réactiver le droit d'antériorité. Les conflits se sont enracinés surtout en 1999 lorsque la loi sur le domaine rural a été votée. Celle-ci stipule que la propriété est réservée aux Ivoiriens ; les étrangers peuvent travailler avec un bail de type emphytéotique. Cette réforme dont le but était de généraliser l'accès à la propriété privée a éliminé tous les migrants qui n'ont pas la nationalité, dont on a dit qu'ils sont de faux nationaux, qu'ils ont usurpé leur nationalité. Fin 1999, se déroulent de très violents conflits dans le sud ouest entre les Krous (les autochtones) et les Burkinabés. Plusieurs dizaines de milliers de ressortissants Burkinabés quittent le pays. D'un point de vue politique, l'enjeu pour les élections locales est

de taille : les autochtones, minoritaires dans certaines régions ont peur que les immigrés s'emparent du pouvoir local. Selon le principe démocratique : un homme, une voix, ils risquent de perdre leur prééminence politique. Apparaît le concept d' « ivoirité », on observe un repli identitaire ethno-nationaliste. Il y a les « vrais Ivoiriens » et les autres. Avec Bédié, ce concept devient le poison de la vie politique. Sous Houphouët-Boigny, il fallait résider 5 ans pour obtenir la nationalité, aujourd'hui les définitions du droit électoral sont de plus en plus restrictives. Dans la constitution de l'an 2000, il est écrit qu'il faut être de père et de mère ivoiriens pour être éligible. Dans le vocabulaire apparaît le terme de « nationalité douteuse », ce sont les mêmes expressions que dans le Kivu ! On assiste à un enfermement, à un refus de l'autre, c'est un moyen facile de désigner un bouc émissaire. On retrouve, souligne Roland POURTIER, toujours la même dynamique de la xénophobie. Au Gabon, son « terrain de chasse et de prédilection », on assiste périodiquement à des expulsions d'une catégorie d'étrangers. Tout ceci montre bien la relation constante entre conflits et migrations. Dans l'Afrique d'aujourd'hui, ce sont les questions les plus graves pour l'avenir, termine-t-il.

Débat et questions :

Est-ce que la structure politique de l'Etat - fédéral ou centralisé - a un rôle pour régler les conflits ? Je ne me suis pas vraiment posé la question. Il y a de toute manière très peu d'Etats fédéraux en Afrique sauf au Nigéria et là, c'est au sein des Etats qu'il y a les principales tensions. Je ne pense pas qu'il y ait de relation directe avec la structure de l'Etat.

On parle souvent de l'héritage des frontières laissé par les colons, il semble en fait qu'un changement des frontières ne changerait rien. Qu'en pensez-vous ? « Ne touchez pas aux frontières de l'Afrique, elle a déjà suffisamment de problèmes. » Toute frontière est arbitraire, est le résultat de l'histoire. Toucher aux frontières, c'est le chaos pendant des décennies. De plus, les gens s'habituent à leurs frontières. Il est irréaliste de faire des états ethniques. Les gens appartiennent à un Etat national (pas un Etat-nation, non plus)

On parle souvent de conflits inter-ethniques, en réalité dans les conflits il y a plus de référence à l'Etat. Qu'en est-il ? Il ne faut pas opposer Etat et ethnie. Les ethnies cherchent à investir l'Etat pour avoir plus de ressources, elles fonctionnent comme des lobbies à l'intérieur de l'Etat. L'ethnie constitue une identité parmi d'autres à laquelle on se réfère selon les situations : c'est souvent quand le cadre étatique ne fonctionne plus que l'ethnie constitue une sorte de refuge. Les ethnies sont issues de l'histoire, (ainsi, dans un souci de classification, les colons ont créé l'ethnie Bété à laquelle appartient Gbagbo) « ce n'est pas quelque chose d'ontologique ! ». Les guerres inter-ethniques sont souvent le résultat de manipulations politiques (cf Mobutu et sa politique du chaos). Les ethnies transfrontalières commercent ensemble, donc en dehors de l'Etat mais celui-ci est complice. Les relations sont donc complexes et multifformes.

La législation foncière en Côte d'Ivoire, est-ce une régression ou une mise à plat, en ordre de la situation ? Pour certains, le développement durable nécessite une législation foncière qui favorise la propriété individuelle, comme en Occident. C'est le modèle défendu, mais R.P. n'est pas sûr qu'ils aient raison ; « être géographe, c'est distinguer ici et là ». En CI, il y a souvent plusieurs types d'utilisations sur un même espace et donc superposition des droits d'usage. En tout cas, on ne peut pas imaginer que deux millions de Burkinabés retournent dans leur pays ; il faudra négocier sur ces problèmes.

Beaucoup de tensions autour de la propriété foncière, mais être propriétaire d'une plantation dont le cours est très bas, est-ce que cela rapporte quelque chose ? Les planteurs sont tous des polyculteurs. C'est grâce au vivrier que la paysannerie amortit la chute des cours ; On assiste parfois à l'abandon des cultures de rente au profit du vivrier marchand (cf J-L CHALEARD)

Vous pensez que le principe démocratique « un homme une voix », ne fonctionne pas. Quelle est la solution ? Ces sociétés fonctionnent selon des principes hiérarchiques. Un cadet social peut avoir le pouvoir dans le nouveau système et ceci génère des tensions. Il faut tenir compte des principes d'autorité propres à ces sociétés. On pourrait penser au bicamérisme à l'américaine ou à l'allemande où une assemblée représente les particularités des divers groupes.

Pouvez-vous nous dresser un tableau plus précis des migrants (âge, sexe) ? Il y a plusieurs phases successives dans la migration. Dans un premier temps, il y a un déséquilibre dans le sex-ratio, ce sont les hommes jeunes qui partent travailler, puis s'opère le regroupement familial. Enfin, la naissance d'enfants amène la deuxième génération. Sur les migrations forcées, nous n'avons pas encore de vision d'ensemble, on manque de données statistiques. Ce ne sont que des visions partielles, des histoires de migrants. On ne connaît pas le devenir de beaucoup de migrants (par exemple les migrants forcés du Zaïre). Sinon, ce sont bien évidemment les plus faibles, les enfants qui sont touchés les premiers et qui meurent.

Qu'en est-il à l'heure actuelle du projet d'intégration régionale ? Il y avait un projet de visa commun dans la sous-région, mais avec le conflit en CI qui est le principal moteur économique, tout est gelé pour le moment, même si cela ne remet pas tout en question. Il existe déjà des institutions ou organismes communs.

Qu'est-ce que vous pensez des accords de Marcoussis ? et plus généralement de la politique de la France ? Mon point de vue est iconoclaste, je pense que la France a tort. Encore une fois, elle oublie que l'Afrique existe par elle-même, qu'elle a une histoire endogène. On ne peut pas empêcher le déroulement de l'histoire, c'est une politique à courte vue qui rappelle le Rwanda. Cette politique de retardement d'affrontements peut avoir des conséquences encore plus graves. Au Rwanda, on n'aurait peut-être pas eu un génocide. La situation militaire était défavorable pour le sud au début du conflit et la France est intervenue pour constituer un bouclier. Le pays est maintenant coupé en deux depuis plusieurs mois. « Je ne crois pas à la réussite des accords de Marcoussis, il est absurde de penser que l'on peut donner un ministère de la défense ou de l'intérieur aux rebelles. « La France a tort de ne pas laisser l'Afrique faire son histoire » conclut-il.

Est-ce que c'est pour garder sa zone d'influence que la France intervient ? La France a en effet de gros intérêts en CI, explique-t-il. Mais il n'est pas sûr que cette intervention soit bonne à terme. La France est critiquée dans les deux camps, elle se trouve maintenant dans une situation très délicate, « entre le marteau et l'enclume ». Des choix politiques ont été faits mais il n'est pas sûr que ce soit les meilleurs.

L'expression « laisser faire le cours de l'histoire » me gêne, par exemple en Tchétchénie on laisse faire. Pourquoi ne pas penser une politique d'intervention générale, commune et pas seulement de l'ancien pays colonisateur ? C'est souvent la puissance qui a des intérêts qui intervient ou bien une puissance comme l'ONU. Dans le cas de la CI, la CDEAO n'a pas été capable d'envoyer des hommes. « C'est gênant de dire ça, mais parfois il faut laisser les dynamiques endogènes se faire. »

Le Nigéria en Afrique de l'ouest est critiqué pour son esprit impérialiste. Qu'en est-il des migrations des Nigériens ? Le Nigéria fait peur par son poids démographique (100 M d'habitants). C'est un géant dans sa région et il est entouré des pays francophones. Il y a des conflits larvés entre francophones et anglophones et c'est pourquoi on les taxe d'impérialistes. L'émigration vers les pays voisins n'est pas très importante mais les Nigériens ont des actions voyantes : constructions de mosquées...

Dans un contexte de mondialisation avancée, peut-on réellement parler d'histoire endogène ? Il ne peut y avoir d'histoire africaine autonome. Il y a forcément des implications mondiales. Mais on a trop longtemps conservé une attitude paternaliste en pensant qu'on ne peut pas laisser les Africains régler un conflit seuls.

Et imaginer un droit international, d'ingérence de type humanitaire ? Déjà en 1880, on avait un discours pour justifier la colonisation, « sauver les sauvages » sous couvert de progrès, d'éducation...

Est-ce que vous seriez de l'avis de R. Dumont quand il dit que l'Afrique est mal partie ?, demande Jacques Bethemont pour finir. « Je ne suis pas un afro-pessimiste ! ». Il existe des forces vitales, un dynamisme en Afrique. Je crois en l'avenir. « Je serais plutôt un afro-réaliste ». Il y a beaucoup de transformations, ce n'est pas un continent immobile. L'urbanisation constitue un phénomène prodigieux. Il est certain qu'à travers les lunettes de la Banque mondiale, l'Afrique est toujours au plus bas, mais cela dépend de la manière de voir les choses. « L'Afrique aura son tour. »

Compte-rendu : Jeanne Vivet et Marie Christine Doceul